



MEDITERRANEE

leo lagrange
FEDERATION



**PROJET PEDAGOGIQUE
2018-2019
ALSH MATERNEL
VICTOR HUGO**

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure.....	3
Son environnement.....	3
Les dispositifs existants	4
Le public visé : les enfants	5
L'ALSH : Présentation de son fonctionnement	7
Les objectifs.....	9
Les objectifs généraux	10
Les objectifs opérationnels	11
Les moyens mis en œuvre.....	13
L'évaluation.....	26
La communication	29
L'accueil des enfants en situation de handicap	30
La Fédération Léo Lagrange	32
Présentation de la Fédération.....	32
La Délégation Nationale Enfance	32
La Délégation Régionale.....	32
La Charte de Qualité	32





Présentation de la structure

L'accueil de loisirs maternel Victor Hugo se situe dans les locaux de la Maison du Moyen Vernet. Il existe maintenant depuis plus d'une vingtaine d'année, et accueille les enfants âgés de 2.5 ans à 6 ans selon les besoins et envies des familles.

Dans ces locaux placés sous l'autorité du responsable du Centre Social du quartier, les salles dédiées à l'accueil de loisirs sont spacieuses, agréables et bien organisées au niveau des besoins et âges des enfants accueillis.

La structure est habilitée pour une capacité d'accueil de 48 enfants de 2.5 à 6 ans. Elle fonctionne les mercredis, les petites et grandes vacances scolaires.

C'est la Fédération Léo Lagrange qui s'est vu confié la gestion pédagogique, humaine et financière de l'accueil de loisirs maternel Victor Hugo, conformément renouvellement du marché à bon de commande conclu avec la Ville de Perpignan en août 2018.

Son environnement

Perpignan est le chef-lieu du département des Pyrénées orientales situé en région Occitanie. Notre structure est implantée dans le territoire nord de la ville, plus précisément dans le quartier du Moyen Vernet, à la « cité » DIAZ.

Elle est au cœur de ce que l'on appelle La Diagonale du Vernet avec d'autres cités Vernet salanque, Saint-Genis des Tanyères, les Pêchers et El Vivès. Mais le quartier du Moyen Vernet ne se réduit pas seulement à de l'habitat social, le pavillonnaire est également très présent à proximité de l'accueil de loisirs.

Les enfants d'âge élémentaire, de 6 à 12 ans, sont aussi accueillis en accueil de loisirs. Jusqu'en octobre 2017, également dans la Maison du Moyen Vernet. Depuis l'ALSH primaire occupe les locaux de l'école élémentaire Victor Hugo qui est attenante.

Les deux accueils de loisirs maternel et primaire partagés déjà les cours de récréations des écoles.

Le collège du secteur PONS se situe idéalement à proximité du groupe scolaire et donc des accueils de loisirs.

En termes d'équipement sportif, nous retrouvons un club de basket et le stade Aimé Giral. D'ailleurs l'école Victor Hugo et la structure périscolaire sont partenaires de l'équipe de rugby l'USAP.

Pour les services à la population, il n'y a pas de commerce au sein de la « cité ». Mais la Poste est située juste à côté.

Diaz a la réputation d'être une cité très sensible, sale et délabrée. Il est vrai que l'on trouve sur une bonne partie du sol, des morceaux de verre ainsi que des papiers et autres déchets. Elle se compose de 274 logements répartis en 8 grands bâtiments, où il y a peu ou pas de mixité sociale.

Elle fait l'objet d'une attention particulière dans la politique de la Ville, plus précisément le PRU 1. La réhabilitation de ces ensembles est en cours depuis fin 2017 avec la démolition d'un premier bâtiment.



Les dispositifs existants

La Ville de Perpignan mène depuis plusieurs années une politique éducative volontariste. La municipalité favorise une approche globale de l'éducation. Ainsi les différents acteurs et les différentes structures dialoguent et voient leurs actions éducatives coordonnées et pilotées par le biais du **projet éducatif local et d'un Contrat Enfance Jeunesse**.

Suite à la refondation de l'école, la ville de perpignan a signé un PEDT qui reprend et précise les valeurs éducatives définie conjointement avec les partenaires du PEL

Le PEDT est formalisée par secteur de collège, les ALSH MATERNEL ET PRIMAIRE VICTOR HUGO dépendent du secteur « PONS».

Le « Plan MERCREDI » est en cours d'élaboration sur la Ville de Perpignan.

Les différents dispositifs éducatifs de la ville de perpignan :

- PEL
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- Dispositif de réussite éducative
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Extrait du P.E.D.T. de Perpignan :

« Pour permettre la mise en place de parcours éducatif et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assure à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps scolaire, périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

- | | |
|--|--|
| <i>1. de l'éducation artistique et culturelle
(lecture plaisir, arts plastiques...),</i> | <i>3. de l'éducation sportive,
4. Du développement durable</i> |
| <i>2. de l'éveil aux langues étrangères,</i> | <i>5. Un espace leçon</i> |

Les équipes éducatives des structures sont attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre une pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge. Sur les temps périscolaire et extrascolaire, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. »



Le public visé : les enfants

Caractéristiques de la tranche d'âge

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
3/6 ans	<ul style="list-style-type: none">- croissance rapide- prise de poids- perte des dents,- développement des sens,- développement du langage et de la pensée	<ul style="list-style-type: none">- apparition de la pensée symbolique- acquisition des notions temporelles- imagination	<ul style="list-style-type: none">- début de socialisation- passage de Il / Elle au prénom- début du partage- début des jeux de rôles

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.

Caractéristiques du public de l'accueil de loisirs

L'accueil de Loisirs de Victor Hugo est ouvert aux enfants âgés de 2,5 ans à 6 ans. Nous mettons en place des groupes d'âges ce qui nous permet d'adapter les activités selon les caractéristiques des enfants.

De plus les enfants de 30 mois qui fréquentent notre structure ne sont pas tous scolarisés et découvrent donc pour la première fois un espace ludique en collectivité. D'où l'importance de mettre en place un accueil réfléchi petite enfance, vers qui nous proposons un espace collectif sécurisant, et adapté aux besoins de ses enfants.

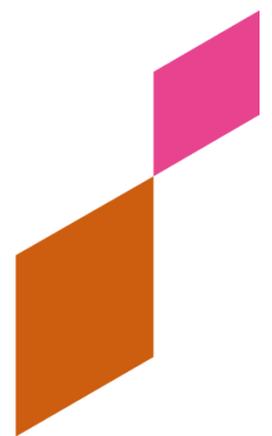
Notre public est constitué essentiellement d'enfants des HLM DIAZ et fréquentant l'école Victor Hugo, mais aussi des enfants des écoles Boucher, Jaurès et Roudayre. En effet, seul l'accueil de loisirs Victor Hugo ouvre durant les mercredis et les vacances scolaires dans le quartier du Moyen Vernet.



L'Accueil de loisirs accueille des enfants en difficultés « porteurs de handicap » et définit donc des objectifs et des modalités d'accueil spécifiques afin d'accueillir les enfants en toute connaissance. Nous mettons en place des liens avec la famille, autour de temps d'échanges.

Effectif / tranche d'âge

		2,5/4	4/5	5/6	TOTAL *
ALM	MERCREDIS	10	10	10	30
	PETITES VACANCES (SAUF Vacances de Noël)	8	15	15	38
	ETE	10	16	16	42





L'ALSH : Présentation de son fonctionnement

VOIR REGLEMENT INTERIEUR DE LA STRUCTURE

L'ALSH MATERNEL Victor Hugo accueille les enfants de 2.5 à 6 ans :

- **Les mercredis**
- **Les petites vacances scolaires : automne, hiver et printemps**
- **L'été du 08 juillet au 09 août**

Fermetures annuelles : du 22 décembre au 06 janvier et à partir du 10 août

Ils pourront donc être accueillis:

- **à la journée avec repas**
- **à la journée sans repas**
- **à la demi-journée**
- **à la demi-journée avec repas.**

Les familles ont donc 1 à 4 possibilités d'accueil qui sont toutes utilisées, la plus courante restant l'accueil à la journée avec repas

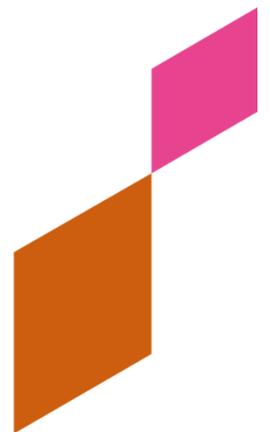
Horaires d'ouverture de la structure :

7H45 - 9H15	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)
11h30 - 12h15	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)
13h45 - 14h15	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)
17h00 – 18H15	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)



Les Modalité d'inscriptions :

<u>Le dossier d'inscription</u>	Il doit être renseigné à la première inscription de l'enfant et puis à nouveau à chaque début d'année scolaire. Il comprend : <ul style="list-style-type: none">- 1 fiche de renseignements Famille- 1 ou plusieurs fiches de renseignements enfant- L'attestation d'assurance- La photocopie des vaccins
<u>La réservation</u>	Après établissement du dossier complet d'inscription, les familles pourront réserver, auprès du directeur de l'accueil de loisirs, les jours de présence de l'enfant. La journée réservée entraîne la facturation à la famille, même si l'enfant ne vient pas sur le centre (sauf justificatif médical). Une réservation peut être annulée 48h à l'avance avant la date d'accueil





Les objectifs

Le projet éducatif de la Fédération

Le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange (qui existe sous différents supports) a été réactualisé en 2011. Il est présenté à tous les membres de l'équipe ainsi qu'aux usagers.

La pédagogie de la découverte sera un des principes fort de notre approche quelle que soit l'activité pratiquée.

La Fédération propose quatre leviers d'intervention : des démarches éducatives démocratiques, des activités ludo-éducatives innovantes et évaluées, des activités physiques et sportives « génératrices » de citoyenneté et enfin un accès facilités à la diversité culturelle.

Quels sont nos ambitions éducatives au quotidien, pour le public de l'accueil de loisirs de Victor Hugo ?

- ✓ S'opposer à l'occupationnel et préparer des programmes loin des sollicitations consuméristes.
- ✓ Etre à l'écoute de notre territoire : nous nous appuyons sur toutes ses potentialités (en termes d'infrastructure, d'environnement et de partenariats notamment)
- ✓ Utiliser les activités ludiques pour développer les habiletés et susciter l'esprit critique, le débat, par le biais des programmes et outils de Léo Lagrange et des outils de l'association Les Petits Citoyens
- ✓ Permettre à l'enfant de découvrir ses potentialités par la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles.
- ✓ Combattre les inégalités sociales et culturelles via les modes d'expression et de création.





Les objectifs généraux

Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Educatif.

PROJET EDUCATIF	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
	1-Permettre à l'enfant un accès à la culture	<ul style="list-style-type: none"> -favoriser les découvertes par le jeu -Inciter l'enfant à évoluer dans sa relation à l'écriture, à la lecture et au langage -Développer la curiosité, l'envie de créer, d'essayer, de faire des expériences nouvelles -Développer son imaginaire, sa créativité 	<p><i>Utiliser les ressources de la Ville : patrimoine, culture, médiathèque...</i></p> <p><i>Les projets « Découvertes »</i></p>
	2-Favoriser un développement de l'autonomie de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> -Permettre à l'enfant de s'appropriier l'espace et d'y évoluer -Proposer des animations en adéquation avec les capacités physiques et intellectuelles des enfants -Respecter les rythmes de vie -Apprendre aux enfants à manger équilibré -Favoriser l'hygiène corporelle 	<p><i>Aménagement de l'espace, un cadre sécurisé</i></p> <p><i>Organisation de la vie quotidienne</i></p>
	3-Sensibiliser l'enfant à la citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> -Apprendre à vivre ensemble -Permettre à l'enfant de prendre conscience des différences et de les accepter -Favoriser l'écoute et la communication -Sensibiliser les enfants à l'environnement, au développement durable 	<p><i>Participation active des enfants à la vie du centre</i></p> <p><i>Organisation d'Inter centre</i></p> <p><i>Projet passerelle avec l'ALSH Primaire</i></p>
	4-Favoriser la place du parent dans la vie du centre	<ul style="list-style-type: none"> -Permettre d'échanger, d'instaurer un climat de confiance avec les équipes -Permettre aux parents de partager des moments de loisirs avec son enfant 	<p><i>Participation des parents à la vie du centre</i></p>



Les objectifs opérationnels

1-1 Utiliser les ressources de la Ville : patrimoine, culture, médiathèque... :

- Découverte du patrimoine culturel de la Ville : mise en place de projet d'activité en relation avec les Musées de la Ville.

Participation au APU « le corps animal » avec le Muséum d'Histoire naturelle et « les couleurs » avec le Musée Rigaud

- Utilisation de parcs et jardin de la Ville pour la réalisation de grand jeu de plein air (Parc Saint Vicens, Square bir hakein).

1-2 Les projets « Découvertes » :

- Utilisation de nouveaux matériaux dans les ateliers manuels

- Découverte de spectacles « jeune public », visionnage de court métrage autour d'une thématique (Ciné Bambino et Cinéma Le Castillet)

- Découverte du « Livre » : mise en place « l'heure du livre » ou « le livre s'invite au centre ». Pour cela, tous les jours à un moment précis dans la journée, nous raconterons une histoire aux enfants. Nous la mettrons en scène avec déguisement ou marionnettes qui apparaîtront tout au long de l'histoire. (Ce n'est pas du théâtre mais une histoire contée)

- Les Contes Gourmands : Découvrir la cuisine de façon ludique, apprendre à réaliser des recettes simples. S'inspirer d'histoires, de contes pour créer, imaginer.

2-1 Aménagement de l'espace, un cadre sécurisé :

- Installation d'Espaces de jeux identifiables. Salle de temps d'accueil et d'activités de groupes

- activités autour du déroulement de la journée.

2-2 Organisation de la vie quotidienne :

- Activités et réalisations d'enfants autour les règles de vie.

- Composition des groupes d'enfants en fonction des tranches d'âges.





-Mise en place d'accueil échelonné, de temps calme et de moment de vie quotidienne.

- Inciter les enfants à découvrir les aliments en les goûtant : mise en place de temps conviviaux : repas, goûter.

-Temps d'hygiène de la vie quotidienne.

3-1 Participation des enfants à la vie du centre :

-Participation des enfants à l'élaboration des règles de vie du centre.

-Participation des enfants au rangement des activités, au service pendant le repas...

-Mise en place de temps de regroupement des enfants où ils peuvent échanger.

3-2/3 Organisation Rencontres :

-Rencontre inter-centre autour de plusieurs thématiques.

-Mise en place du projet passerelle : autour de sortie, de grand jeu

4- Participation des parents à la vie du centre :

-Organisation de spectacle « goûter », d'exposition.

-Participation des familles à des projets.



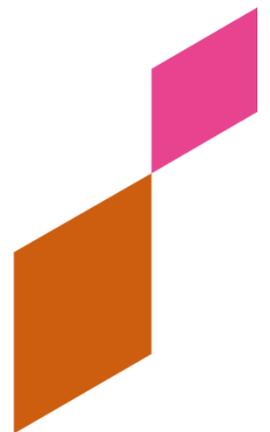


Les moyens mis en œuvre

Humains

La direction :

- La directrice est avant tout une animatrice qui peut se retrouver sur un groupe, elle peut l'animer et ainsi être en relation avec les enfants. Elle peut évaluer les animateurs sur le terrain et enfin elle sera le lien entre la famille et les partenaires.
- Elle veille au bon fonctionnement du centre de loisirs et au respect de la réglementation qui lui est applicable.
- Elle fixe les modalités d'utilisation des locaux, du matériel, elle représente l'association, des différents partenaires et veille à la qualité des relations entre les différents intéressés et participants du centre.
- Elle organise avec l'équipe pédagogique, placée sous son autorité, le planning d'activités, assure la coordination nécessaire entre les différentes équipes (tranches d'âges), anime les réunions et détermine avec chaque équipe les objectifs opérationnels en relation avec les objectifs généraux définis dans le projet pédagogique.
- Enfin, elle s'occupe de toute la partie administrative et financière du centre et assure son rôle de formateur auprès des animateurs stagiaires en formation B.A.F.A.
- En s'investissant pleinement l'équipe de direction, comme l'équipe pédagogique permettra au Centre de Loisirs et à ses participants, de s'épanouir dans les activités et les sorties ainsi que sur la vie collective du centre.





L'équipe d'animateurs :

Nom	Prénom	Qualification	Fonction	Statut	Période	Groupe d'âge attribué
EL KARTITE	NAWEL	BAFA	animatrice référente	permanent	annuelle	4/5 ans
DIOT	DELPHINE	BAFA	animateur référent	permanent	annuelle	5/6 ans
PEDREIRAS	MELANIE	BAFA	animatrice référente	permanent	Septembre/ février	2.5/4 ans
GRONDIN	MURIELLE	CAP PETITE ENFANCE	animatrice référente	permanent	Février/juillet	2.5/4 ans

L'équipe de permanent est renforcée par des animateurs sous contrat CEE durant les périodes de vacances scolaires en fonction des effectifs enfants accueillis sur l'ALSH.

LE ROLE DE L'ANIMATEUR, Ses MISSIONS

Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à la direction et à l'assistant sanitaire des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes). (Il remplit le registre à cet effet)
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- Il met en place des projets innovants pour /et/ou avec les enfants
- Il s'investit dans l'aménagement, rénovation du centre.
- Il crée du lien et un dialogue avec les familles
- Il assume une "responsabilité" : afin de faciliter le fonctionnement et de favoriser l'investissement de tous dans la vie du centre, les adultes se répartissent des responsabilités matérielles.



Avec ses collègues,

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

- Il travaille en collaboration avec les différents partenaires
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc...)

Avec les parents,

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernés.
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.
- Il est rassurant, respectueux
- Il ne porte pas de jugement sur une famille

L'assistant sanitaire.

Cette fonction incombe au directeur de l'accueil de loisirs, mais il délèguera certaines actions à un animateur permanent de la structure, ayant le PSC1.

Il aura à sa charge plusieurs actions :

- Il est responsable de l'infirmerie, des soins, des trousse à pharmacie.
- Il gère les traitements à administrer sous ordonnance médicale fournie par les parents.
- Il connaît les particularités médicales des enfants et en informe les animateurs.
- Il peut prendre les contacts avec les médecins rattachés au centre.
- Il fait de la prévention et informe régulièrement tous les autres membres de l'équipe
- Il gère les Fiches Sanitaire de Liaison.
- Il gère le cahier d'infirmerie.

Toutes ces actions seront sous la responsabilité du directeur qui devra les vérifier, les valider.





Matériels

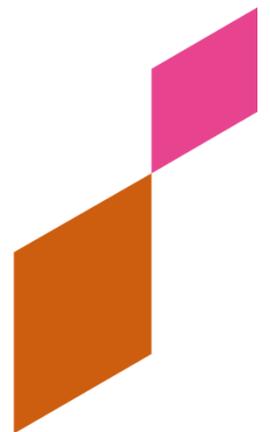
Implanté au sein de le Maison du Moyen Vernet, l'accueil de loisirs dispose de locaux dédiés tout au long de l'année.

Ce qui est grandement facilitateur au niveau de l'aménagement des espaces et des repères tant pour les enfants et que pour les familles. C'est le « centre de loisirs » et non pas un accueil de loisirs dans les locaux de l'école.

Nous disposons de :

- un grand couloir et un hall d'entrée
- Une grande cuisine utilisée aussi comme salle des animateurs avec un placard pour stocker le petit déjeuner les goûters...
- 4 salles d'activités dont deux climatisées
- un dortoir climatisé
- un bureau
- Sanitaires : 5 enfants et 1 adulte.
- la cour de l'école avec deux petits toboggans et un petit coin de pelouse
- Une régie Matériel
- Un garage utilisé en commun avec l'ALSH primaire
- Le gymnase pendant les vacances scolaires si disponible
- La salle de restaurant scolaire du groupe scolaire Victor HUGO

Comme nous n'utilisons pas les locaux de l'école maternelle, il n'y a pas de mutualisation de matériel avec l'ALSH maternelle.





Financiers

Les tarifs sont décidés en Conseil Municipal par les élus de la Ville de Perpignan. Ils sont révisés chaque année en début d'année scolaire.

Les tarifs varient et sont indexés sur le quotient familial des familles pour les familles allocataires de la CAF.

Les allocataires M.S.A. peuvent bénéficier d'aides aux loisirs directement auprès de leur caisse.

Le budget pédagogique est de 2,88€ par journée enfant réalisée.

Un budget prévisionnel est calculé pour la période. Ce budget sera actualisé en fonction de la réalité des effectifs enfants.

La répartition budgétaire pédagogique est au choix de l'équipe de direction en fonction des priorités éducatives de l'équipe :

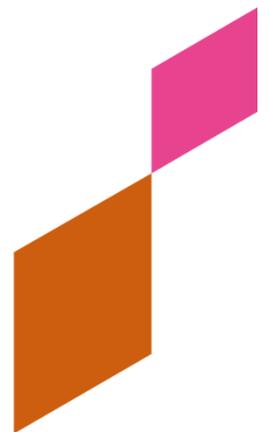
Le matériel pédagogique

Les besoins en pharmacie

Activités diverses « intervenants autour de trois pôles (art plastique, sport, lecture écriture), organisme de spectacle, ... »

Transport

Alimentation





Les partenariats

Les premiers partenaires éducatifs sont bien entendu les parents, avec lesquels il est nécessaire, pour une meilleure connaissance et un meilleur bien être de l'enfant, d'entretenir des relations privilégiées.

HORS VILLE

- La PMI (Protection Maternelle et Infantile) pourra être un partenaire dans certains cas (hygiène, alimentation, sécurité...)
- Éducateurs spécialisés: nous pouvons les rencontrer lors de la présence de certains enfants accueillis sur le centre.
- La DDCS qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)
- La CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs...)

VILLE :

- Les agents de restaurations
- Le service de la D.A.A.E.
- Le directeur du centre social pour un travail en partenariat en direction des familles et des enfants du quartier.
- Le service de la Ville : Travaux, espaces vert, sport...

LEO LAGRANGE :

- Les équipes des accueils de loisirs
- La coordination et le secrétariat

LES PRESTATAIRES:

- Les transports, les bus de ville ou les compagnies pour des déplacements lors de sorties.
- Tous les fournisseurs pour toutes les sorties, achats de matériels.
- La restauration ELIOR que nous rencontrons lors des commissions de menus afin d'échanger sur l'élaboration des menus.

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers



Fonctionnement de la structure

L'accueil de loisirs maternel Victor Hugo fonctionne en trois groupes pour prendre compte le développement et du respect du rythme de chaque enfant dans sa tranche d'âge.

Tout au long de la journée les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

LA JOURNEE TYPE

- 7h45 à 9h30** Accueil en coins aménagés dans la salle à l'entrée de la structure
- Pointage des présences enfants sur le cahier d'appel
- Inscriptions des enfants au centre et prise des informations des parents
- 9h30 à 10h** Un temps sera mis en place autour de la collation
- Temps de regroupement, chants, présentation de la matinée, prise en main.
- 10h à 11h45** Activité incluant motivation, rangement, retour au calme, temps d'hygiène et départ des enfants.
- à 12h** Tous les enfants partent dans la cour du restaurant scolaire ; L'accueil des enfants qui rentrent chez eux pour manger se fera à partir de 11h45 au centre par un animateur.
- 12h à 13h** au restaurant scolaire: les enfants entrent petit à petit, se lavent les mains, prennent place à table. Suivant le nombre, on mettra un animateur par table.
- Si beaucoup d'enfant / 2 services



- 13h à 13h45** Sieste pour les petits et les enfants qui le souhaitent.
Temps calme libre ou aménagé (ateliers intérieur) pour les deux autres groupes.
Les animateurs prennent leurs pauses.
- 13h45 à 14h15** Retour au centre et arrivée des enfants externes ;
Pointage des présences enfants sur le cahier d'appel
- 14h15 à 17h** Ateliers ou sortie incluant l'activité, le transport aller et retour et le goûter, temps de parole (réunion d'enfants)
- 17h à 18h15** Temps d'accueil des parents. Mise en place d'un temps lecture de 15 mm, ensuite petits ateliers autonome.

Rangement du centre





Les projets d'Activités

L'accueil de loisirs propose aux enfants et aux familles des programmes d'activités différents à chaque cycle de mercredis ou de vacances scolaires.

A chaque période l'équipe d'animation prépare et mène des animations auprès de chaque groupe d'enfants d'après la thématique et les objectifs définis en réunion, chaque animateur en fonction de ses spécialités, de sa formation, de ses envies et des qualités qu'il possède sera à même de proposer des projets innovants.

Sensibilisation à la lecture : au travers de différentes activités. Aller vers le livre sans peur de moqueries (dû à leurs difficultés), découvrir des sujets d'actualités, des encyclopédies, se déplacer en famille à la médiathèque, avoir une relation de plaisir avec le livre.

Sensibilisation à l'écrit au sens large : Repérer l'écrit au travers de son prénom, des noms de lieux habituels etc.. Travailler l'affichage

Des Activités manuelles : qui auront pour but de développer les capacités de création manuelles, d'attention, de donner le goût de l'application minutieuse de plaisir de réaliser, de manipuler les différentes matières.

Des Activités sportives : en veillant à garder l'esprit ludique qui fait la singularité du centre de loisirs, en favorisant le collectif et coopération afin d'amener le petit enfant vers une sociabilisations..

De sorties : généralement organisées à la 1/2 journée, elles ont pour objectifs de sortir de leur environnement afin de les amener à appréhender le monde extérieur. Mais aussi des sorties à la journée avec pique-nique afin de découvrir de nouveaux endroits du département (montagne, mer, campagne, etc...) en lien avec l'accueil de loisirs primaire pour favoriser le lien entre les maternels et les primaires.

Quatre axes d'actions sont définis par l'équipe

Autour du jeu :

- jeu collectif : développer les jeux de groupe en tâchant de varier les différents genres. (jeux de plein-air, jeux de cartes,)
- jeu individuel : lors de temps libres, l'enfant s'adonne à des jeux qui sont propres à lui seul en mettant l'accent sur le coin symbolique (dînette, marchande, .. ;
- petits jeux et jeux chantés Permettent de passer d'un temps à un autre, donne des repères dans le temps.



Autour des découvertes :

- rencontrer d'autres enfants : du centre primaire, aux autres centres de la ville et des environs
- découvrir d'autres milieux que celui de la cité
- découvrir des activités nouvelles
- découvrir une médiathèque et l'univers du livre

Autour de l'hygiène et de la santé :

- connaître et respecter son corps, travail spécifique sur les temps d'hygiène
- L'alimentation (découvrir la nourriture autour du goûter/ ateliers de pâtisseries, boissons, les fruits...)

Grâce :

D'affiches : rappelant aux enfants les règles d'hygiène (lavage des mains ...)

Du repas : les enfants inscrits pour la journée complète bénéficient d'un repas au restaurant de l'école. Selon les périodes et le nombre d'inscrits, on pourra organiser deux services pour favoriser le calme et la convivialité de ce temps. Les enfants auront la possibilité de goûter à tous les plats. Ils pourront apprendre à se servir eux – mêmes (le repas sera déposé sur la table).

Du goûter : ce temps reste un temps convivial, qui symbolise un peu la clôture de la journée. Chaque groupe mettra en place des ateliers de pâtisserie afin de préparer le goûter à ces camarades. On peut y entonner un chant ou une discussion sur la journée.

« Goûter, pique-nique, repas exceptionnel, qui peuvent être élaborés avec les enfants »

D'ateliers culinaires : Initier les enfants aux techniques de base de la pâtisserie avec des recettes faciles à réaliser et à refaire à la maison avec sa famille. Permettre la créativité et déguster les réalisations.





Autour de la FAMILLE :

Les temps d'accueil

Une attention particulière sera portée à ces moments de la journée. Il doit être convivial et rassurant autant pour les parents, que pour les enfants accueillis. L'animateur d'accueil devra accueillir parents et enfants. Nous définirons un lieu d'accueil pour le matin et un lieu pour le soir afin que l'enfant retrouve ses repaires temporels. L'animateur notera qui viendra récupérer l'enfant et les informations données par le parent ainsi que celles à donner. Nous mettrons en place un animateur référent de chaque tranche d'âge afin que l'enfant et son parent puisse se référer à une personne. Pour les personnes extérieures, il reflète le travail de l'équipe d'animation et l'importance du projet de l'accueil de loisirs.

A partir de 11h45 et 17h00, les parents peuvent venir chercher leur enfant et ceci jusqu'à 12h15 pour le temps méridien et 18h15 pour le soir. Dans tous les cas les enfants restent dans l'enceinte des locaux de l'ALSH où ils sont sous la responsabilité des animateurs. En cas de retard, les familles sont contactées de façon à ce qu'elles viennent récupérer leur enfant le plus tôt possible et une attestation de retard est signée par les parents. En effet « l'heure des mamans et papas » est très importante pour les enfants en maternels. Chaque retard entraîne une peur de l'abandon, de la perte, de l'inconnu. Il faut que chacun puisse faire de ce moment un temps rassurant et sûr. Les enfants seront en ce moment-là en activité calme avec un animateur par petit groupe.

Les projets à l'année :

Cette année, l'équipe a choisi les thématiques suivantes :

A la découverte des musées

Objectif du projet : Faciliter l'accès à la culture. Appréhender le lieu « musée » au travers d'animation de découverte adaptée et interactive, et en relation avec les projets d'animations de la structure.

Avec cette thématique, l'équipe d'animation va travailler sur la transversalité des projets d'animations.

En effet, on pourra retrouver cette thématique dans des projets d'animation qui vont également regrouper les thématiques comme l'éveil corporel etc...



Les sorties /découvrir les parcs de jeux et autres lieux en dehors de la ville

Objectif du projet : appréhender d'autres lieux. Se familiariser avec d'autres éléments de la nature, découvrir et jouer dans des lieux publics. Appréhender les règles publiques de sécurité.

Nous allons entrer en contact avec des accueils de loisirs en dehors de la ville afin de rencontrer de nouvelles personnes.

Eveil Corporel

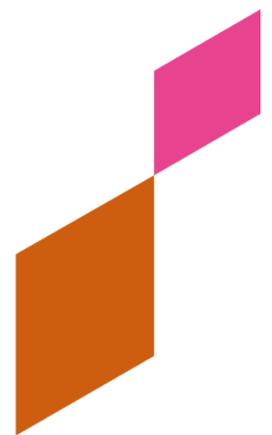
Objectif du projet : Favoriser l'éveil corporel et développer la motricité de l'enfant. Appréhender et découvrir son corps.

Des ateliers et des parcours de motricité seront proposés aux enfants tout au long de l'année.

La découverte du livre

Objectif du projet : Inciter l'enfant à évoluer dans sa relation à l'écriture, à la lecture et au langage.

L'accueil de loisirs participera pour la troisième année consécutive aux « Contes Gourmands ». Nous poursuivons également notre partenariat avec la Bibliothèque Barande avec le prêt de « malle livres » adaptée aux projets d'animation de la structure.





La restauration

- Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son **caractère laïc** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

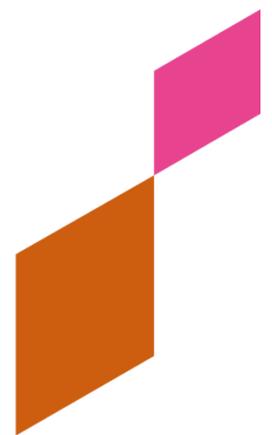
Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion

- Modalités de restauration

La confection des repas sur l'ensemble de la ville de Perpignan est sous la responsabilité de la société de restauration ELIOR, que nous rencontrons lors des commissions de menus afin d'échanger sur l'élaboration des menus. Depuis 3 ans, les familles ont la possibilité de choisir des menus type végétarien ou traditionnel.

Notre restaurant est une salle de restauration, dispose de 5 tables de 6 places et il se trouve à l'extérieur de l'école.

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées par un PAI qui regroupe toutes les personnes concernées.





L'évaluation

La Charte de Qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment a trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation:

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollaire ment une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respecté et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.



Les réunions d'équipes

La préparation : avant toute période de vacances ou de cycle de mercredi, a lieu une réunion de préparation de l'ensemble de l'équipe. Ceci a pour but de donner une dynamique à la créativité et à l'entraide que peuvent avoir des animateurs entre eux. Durant ce temps, plusieurs champs d'action interviennent :

- relecture de nos objectifs
- documentation
- vérification du matériel disponible dans le centre
- relecture des demandes des enfants
- échanges de savoir et d'idées
- programmation des grandes lignes : activités, sorties, projets...
- établissement des fiches de matériel et de la liste des personnes à contacter
- mise en place en place d'outils de travail tels que tableau de responsabilité, tableau de fonctionnement (voir documents joints en annexe).

Temps de régulation : Selon les besoins de l'équipe, on mettra en place un temps qui permet de réguler le fonctionnement (régulation entre la théorie et la pratique)

Temps d'organisation : 1 fois par semaine/1 fois par cycle

- informations diverses
- Retour sur la programmation
- mise en place de la semaine à venir/ ses sorties du cycle

Bilan en fin de période : Nous évaluerons la période ;

L'organisation
La programmation
L'accueil du public
La représentation de la structure

Les Bilans d'activités

Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent, d'évaluer, de dresser un constat, de rendre compte des actions menées sur une période donnée.

Il sera donné à diverses périodes à la coordination de la fédération Léo Lagrange Perpignan, les bilans après chaque cycle de mercredis et après chaque période de vacances. De plus, un rapport d'activité sera réalisé en juin.

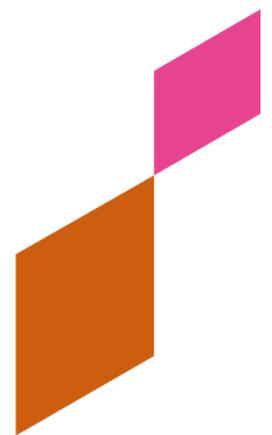


Ces différents temps de travail autour des bilans représentent une synthèse des différents projets et du travail pédagogique réalisé, ainsi que la représentation autour des journées enfants réalisées.

Questionnaire aux parents

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, la directrice ou un animateur leur transmet un questionnaire / enquête de satisfaction en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation etc., les locaux, les activités et objectifs éducatifs).

Cette participation vient s'ajouter à notre Démarche Qualité globale.





La communication

La réunion Enfants / animateurs

La communication avec les enfants se fait le plus souvent de façon informelle. L'équipe d'animation est à l'écoute des enfants et doit leur permettre de s'exprimer librement sans se faire violence. L'équipe doit rassurer l'enfant en communiquant aussi bien avec la parole que le geste.

Pour cela, il est important de mettre en place des temps de regroupement d'enfants qui auront pour but l'information, la présentation, l'échange, l'évaluation, et aussi d'apporter du sens à l'action.

Toute la communication écrite (le prénom de l'enfant doit apparaître (porte manteau, sur son lit, dans sa salle etc...) la place de l'enfant doit être visuelle

L'affichage destiné à l'enfant a pour fonction d'informer, de le placer comme acteur, de le rassurer

Les relations et la communication

Les temps d'accueil (le reflet de la vie du centre) sont des moments privilégiés pour communiquer avec les familles. Nous prenons le temps de discuter de leurs enfants, de sa journée au centre et d'autres problèmes rencontrés (car dans cette société les relations humaines se font de plus en plus rares).

Afin de favoriser des échanges entre les familles et l'équipe, des expositions, des spectacles, des goûters ... seront mis en place.

Un tableau d'affichage est à la disposition des parents à l'entrée du centre : menus, programmes...

Un programme d'activités est distribué pour chaque aux familles, il est également disponible sur le site internet Léo Lagrange.





L'accueil des enfants en situation de handicap

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs



La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.





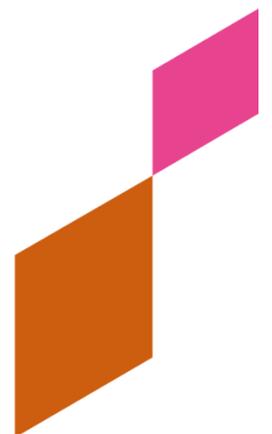
La Fédération Léo Lagrange

Présentation de la Fédération

La Délégation Nationale Enfance

La Délégation Régionale

La Charte de Qualité





Léo Lagrange Méditerranée
Elise ROUBY
ALSH Maternel Victor HUGO
Rue Raoul Dufy-66000 Perpignan
06.25.64.67.13
[roudayre.perpignan@leolagrange.](mailto:roudayre.perpignan@leolagrange)

